

## Responsabilités et assurances des constructeurs : notions-clés

S'approprier les mécanismes de l'assurance construction

Code  
**600016**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 659 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Avocats – Assureurs – Juristes immobiliers – Responsables de programmes immobiliers – Collaborateurs des collectivités locales et d'établissements publics – Maîtres d'ouvrage – Promoteurs immobiliers

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

## Objectifs pédagogiques

- Analyser le régime des différentes garanties en matière d'assurance construction
- Déterminer les principales responsabilités et obligations des constructeurs sur un chantier
- Appliquer les garanties et gérer les sinistres

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

- Atelier fil rouge : mise en situation tout au long de la formation autour de cas concrets et illustrations par la jurisprudence récente

## Analyser le régime des différentes garanties en matière d'assurance construction

Identifier le cadre réglementaire de l'assurance construction et ses implications pratiques

- Intervenants à l'acte de construire et missions respectives (schéma)
- Grands principes portant sur la responsabilité des constructeurs
- Rôle du Bureau central de tarification
- Notion d'ouvrages exclus de l'obligation d'assurance construction
- Notion de dommages causés aux existants
- Plafonnement de la garantie obligatoire
- Notion d'ouverture de chantier
- Quiz : distinguer les différents acteurs de la construction

## Décrypter les principes de responsabilité liés à la réception des travaux et les garanties légales associés

- Caractéristiques et effets de la réception de l'ouvrage (art. 1792-6 du Code civil)
- Garantie de parfait achèvement (art. 1792-6 du Code civil) : quelle obligation pour l'entrepreneur ?

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Garantie responsabilité décennale (art. 1792 et s. du Code civil) : quelles obligations pour les constructeurs ?
- Garantie de bon fonctionnement (art. 1792-3 du Code civil), dommages immatériels consécutifs et garanties complémentaires à la décennale
- Quiz: distinguer les garanties légales et les garanties d'assurance

## Déterminer les principales responsabilités et obligations des constructeurs sur un chantier

### Distinguer le régime de la responsabilité contractuelle et quasi délictuelle des constructeurs avant et après réception

- Cadre général de la responsabilité civile professionnelle des constructeurs avant et après réception
- Troubles anormaux de voisinage et dommages Intermédiaires
- Quiz : indiquer les éléments caractérisant la réception de chantier

### Analyser les mécanismes portant sur les assurances de chantier

- Contenu des garanties dommages-ouvrage, assurance décennale Constructeur Non Réalisateur (CNR) et Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD)
- Souscription du contrat dommages-ouvrage et la portée des attestations d'assurance responsabilité civile décennale
- Assurance tous risques chantier et assurance dommages-ouvrage
- Quiz : distinguer l'assurance tout risque chantier de l'assurance dommages-ouvrage

## Appliquer les garanties et gérer les sinistres

### Déclarer un sinistre dommages-ouvrage

- Enjeux pratiques au stade de la souscription
- Modalités de mise en œuvre
- Mise en situation : établir la chronologie des actions à réaliser pour déclencher l'assurance dommages-ouvrage

### Se conformer à la prescription biennale (Art L114-1 CA)

- Principe et limites des garanties souscrites par les constructeurs
- Modalités de mise en œuvre
- Mise en situation : indiquer si la prescription rentre en jeu dans une situation donnée

### Réussir son expertise

- Déroulement de l'expertise
- Prescription des actions
- Mise en situation : comment réagir lors de la survenance d'un dommage et de son suivi en phase d'expertise ?

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos



engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

### PARIS

- 24-25 Sep. 2026
- 26-27 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 24-25 Sep. 2026
- 26-27 Nov. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 26-27 Nov. 2026

### BORDEAUX

- 26-27 Nov. 2026

### CHAMBERY

- 26-27 Nov. 2026

### GRENOBLE

- 26-27 Nov. 2026

### LILLE

- 26-27 Nov. 2026

### LYON

- 24-25 Sep. 2026
- 26-27 Nov. 2026

### MARSEILLE

- 26-27 Nov. 2026

### MONTPELLIER

- 26-27 Nov. 2026

### NANTES

- 26-27 Nov. 2026

### NICE

- 26-27 Nov. 2026

### NIORT

- 26-27 Nov. 2026

### PAU

- 26-27 Nov. 2026

### RENNES

- 26-27 Nov. 2026

### ROUEN

- 26-27 Nov. 2026

### STRASBOURG

- 26-27 Nov. 2026

### TOULOUSE

- 26-27 Nov. 2026

### TOURS

- 26-27 Nov. 2026